
Rapport de la réunion du Conseil consultatif des pensions (CCP) le 30 septembre 2020

Les membres du CCP ont examiné et discuté les points suivants:

- Les prochaines étapes de l'intégration du Régime dans les investissements cadrant avec les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Rapports sur les placements du Régime
 - Rapport de la Division des placements au 31 juillet 2020
 - Rapport du total de l'actif au 13 août 2020
 - Sommaire de la performance des placements – RBC Services aux investisseurs et de trésorerie au 30 juin 2020
 - Rapport sur le portefeuille d'actions – au 30 juin 2020
- Le ministère des Finances du gouvernement fédéral a décrété un moratoire, selon lequel aucun paiement spécial de solvabilité n'est requis jusqu'à la fin 2020 étant donné que bon nombre des régimes de retraite réglementés par le gouvernement fédéral se trouvent dans une situation difficile. Des changements réglementaires sont prévus à l'avenir.
- L'allègement de solvabilité à long terme - Les membres ont eu une discussion approfondie et ont fait part de leurs points de vue sur la recherche de solutions à long terme.
- Les résultats de l'élection 2020 du CCP pour les trois représentants des retraités.
- Les membres ont reçu une mise à jour sur les autres items réguliers à l'ordre du jour.
- La prochaine réunion aura lieu le 21 avril 2021.